

Les carrières politiques fédérales sont de plus en plus courtes

L'impression que les parlementaires fédéraux restent de plus en plus longtemps à Berne est fausse.

Eric Budry

Publié: 16.10.2015, 08h50

Répartition des parlementaires genevois selon de nombre de législatures							
Entre parenthèses: le nombre de parlementaires							
	1910	1937	1957	1980	2000	2010	2015
De 1 à 2 législatures	50,0% (5)	20,0% (2)	10,0% (1)	38,5% (5)	38,5% (5)	69,2% (9)	69,2% (9)
De 3 à 5 législatures	10,0% (1)	30,0% (3)	60,0% (6)	46,2% (6)	53,8% (7)	23,1% (3)	30,8% (4)
6 législatures et plus	40,0% (4)	50,0% (5)	30,0% (3)	15,4% (2)	7,7% (1)	7,7% (1)	--
Durée moyenne de la carrière d'un parlementaire pour l'ensemble des élus, en années							
Conseil national	17,5	17,0	16,8	14,3	12,2	10,8	7,7
Conseil des Etats	21,7	18,4	18,6	14,4	13,8	13,3	10,9
Assemblée fédérale	18,4	17,3	17,1	14,3	12,5	11,2	8,3

O. CHIACCHIARI SOURCE: ANDREA PILOTTI, UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Les carrières politiques sous la Coupole fédérale n'ont cessé de raccourcir de 1910 à nos jours. Andrea Pilotti, chargé de cours et responsable de recherche à l'Université de Lausanne, décrypte le phénomène. Sa thèse – en voie de publication – portait sur «Les parlementaires suisses, entre démocratisation et professionnalisation».

Dans sa recherche, il apparaît que la durée moyenne de la carrière parlementaire aux Chambres fédérales était de 18,4 ans en 1910. En 2010, elle n'était plus que de 11,2 ans, pour s'établir à 8,3 ans aujourd'hui. Par groupe parlementaire, c'est à l'UDC que l'on s'accroche le plus longtemps à son mandat fédéral (10,1 ans). Mais les socialistes ne sont pas loin (8,8 ans), tout comme le PLR (8,2 ans).

Andrea Pilotti, l'évolution de la députation genevoise est-elle identique?

Oui. Alors qu'en 1910, 40% des élus genevois à Berne comptaient six législatures et plus, ils n'étaient plus que 7,7% à être dans ce cas en 2010. En 2015, il n'y en a plus aucun. Jusqu'aux années 1950 et 1960, plus de la moitié des députés, tous cantons confondus, siégeait pendant au moins seize ans sans interruption. A partir de 1980, on assiste à une importante diminution de la durée des mandats avec, notamment, la quasi-disparition des élus siégeant six législatures ou plus à l'Assemblée fédérale.

Comment expliquer le raccourcissement des carrières politiques à Berne?

Il y a en réalité plusieurs raisons qui se cumulent. La première, c'est que la charge de travail était moins conséquente au début du XXe siècle. Il y a donc un élément de fatigue. La deuxième explication tient au renforcement de la compétition entre partis, dont le nombre a considérablement augmenté, et au sein même des formations politiques. Enfin, de plus en plus de partis posent des limites quant au nombre de mandats que peuvent enchaîner leurs élus. Aujourd'hui, c'est le cas du Parti socialiste et des Verts à Genève.

Même si on siège moins longtemps à Berne, les Chambres fédérales continuent d'attirer. Pourquoi?

Il faut souligner que la phase parlementaire est devenue plus importante dans le processus de décision politique, ce qui, en quelque sorte, contribue à accroître aussi l'attrait pour le mandat d'élu. Ensuite, il y a une professionnalisation de l'activité de parlementaire fédéral, qui est devenue une manière de gagner sa vie. C'est désormais un véritable métier. Et si beaucoup d'élus se représentent aux élections, c'est que le coût d'apprentissage est aujourd'hui plus important. Il faut en quelque sorte le rentabiliser sur une période assez longue.